



GENOSSENSCHAFT

GEBURTSHAUS MATERNITÉ ALPINE

Verwaltung

Eggetlistrasse 5a | 3770 Zweisimmen

verwaltung@maternitealpine.ch | www.maternitealpine.ch

Communiqué de presse

## L'assemblée générale de la coopérative approuve le déménagement de la maison de naissance à l'hôpital de Zweisimmen. L'offre en matière d'obstétrique doit être adaptée.

**Les membres de la coopérative Geburtshaus Simmental-Saanenland: Maternité Alpine ont approuvé le 29 janvier 2026, lors d'une assemblée générale extraordinaire, une étape importante dans l'histoire de la maison de naissance de Zweisimmen. Comme annoncé précédemment, la direction de la coopérative a négocié un contrat de location avec le conseil d'administration de l'hôpital STS AG. Celui-ci a désormais été confirmé par l'assemblée générale de la coopérative. Plus rien ne s'oppose donc au déménagement de la maison de naissance de l'Eggetlistrasse à l'hôpital de Zweisimmen à compter du 1er juillet 2026. Toutefois, l'administration informe d'une modification de l'offre: les accompagnements à la naissance seront suspendus à partir du 1er juillet 2026.**

### Déménagement dans le but de réduire les coûts

Depuis sa création, la situation financière de la Maternité Alpine est tendue. Jusqu'à présent, les déficits annuels ont pu être compensés par des dons et des subventions. Afin que la maison de naissance puisse continuer à exister à l'avenir, des économies doivent être réalisées. Il est donc prévu de déménager dans les locaux de l'hôpital de Zweisimmen. Les services d'intendance seront désormais achetés à l'hôpital. Les employées du service d'intendance de la Maternité Alpine ont été informées à l'avance de la résiliation de leur contrat de travail.

### Conditions difficiles – lutte pour une solution à long terme

Depuis la création de la coopérative, l'objectif de l'administration, du conseil consultatif et de l'équipe était d'assurer à long terme l'offre de soins obstétricaux de base. Ils se sont continuellement penchés sur l'avenir de la Maternité Alpine et ont examiné différentes options. La Maternité Alpine s'est engagée en première ligne dans le projet Gesundheit Simme-Saane (GSS) et y a activement collaboré. Après l'échec de ce projet, Maternité Alpine n'a pas renoncé à trouver une autre solution et s'est battue pour trouver une alternative. En été 2025, une déclaration d'intention a été signée avec l'hôpital STS AG pour implanter la maison de naissance dans les locaux de l'hôpital de Zweisimmen, puis un contrat de location a été signé en novembre 2025, sous réserve de l'accord de la coopérative. Cette démarche a désormais été confirmée par l'assemblée générale de la coopérative.

Malgré l'amélioration de la situation initiale, les exigences pour l'équipe de sages-femmes et la direction restent très élevées. Une aide à l'accouchement décentralisée, sans les conditions-cadres de 2015 (service médical spécialisé et hôpital avec anesthésie et salle d'opération à proximité immédiate), impose des exigences encore plus élevées en termes d'expérience pratique et de continuité d'une équipe de sages-femmes. C'est pourquoi, après mûre réflexion et de longues discussions, Maternité Alpine a décidé, après son déménagement à l'hôpital, de proposer provisoirement une offre stationnaire avec des soins postnatals, des soins ambulatoires avant et après l'accouchement, sans accouchements programmés.

### La nouvelle offre – la maison de naissance Maternité Alpine à l'hôpital de Zweisimmen

La coopérative Maternité Alpine emménagera dans des locaux de l'hôpital de Zweisimmen en tant qu'institution indépendante. Concrètement, il s'agit de deux grandes chambres familiales, d'une salle de grossesse et d'une salle d'accouchement pour les naissances imprévues, ainsi que d'une petite cuisine, d'une salle de garde et d'espaces de stockage. La maison de naissance sera située au premier étage de l'hôpital de Zweisimmen, à côté des urgences.

Les femmes pourront passer leur séjour postnatal dans les spacieuses chambres familiales après avoir accouché à l'hôpital. L'accompagnement pendant la grossesse et le séjour postnatal à domicile continueront d'être proposés comme auparavant.

L'administration et l'équipe de sages-femmes regrettent de ne plus pouvoir proposer d'accouchements pour le moment. Elles sont toutefois reconnaissantes que l'offre adaptée permette de maintenir un point de contact accessible 24 heures sur



**GENOSSENSCHAFT**  
**GEBURTSHAUS MATERNITÉ ALPINE**

**Verwaltung**

Eggetlistrasse 5a | 3770 Zweisimmen

verwaltung@maternitealpine.ch | www.maternitealpine.ch

24 et 7 jours sur 7 pour les femmes enceintes et les familles des régions du Simmental, du Saanenland, du Pays d'Enhaut et de Jaun.

**Contact médias:**

Présidente, Anne Speiser

Tel. 078 751 31 53

anne.speiser@bluewin.ch

Zweisimmen, 30.01.2026



Co-direction et la gestion de la société coopérative

Martin Hefti (Vice-président), Hans Schär, Ursula Michel, Anne Speiser (présidente), Susanne Reber (Co-Cheffe), Marianne Haueter, Andrea Linder (Co-Cheffe). Manque sur l'image : Alexandra Schläppi, Tabitha Perreten.



La maison de naissance à l' Eggetlistrasse